

26 MONDE 5.5.2000 p18

La Grèce va participer à la monnaie unique

BRUXELLES et FRANCFORT
de nos correspondants

La Grèce dans l'euro ! Qui l'eût cru en décembre 1991, lors de la conclusion du traité de Maastricht qui décrivait dans le détail les conditions progressives de mise en place de l'Union économique et monétaire (UEM) ? Il n'est pourtant pas loin le temps où il était de bon ton, dans les pays vertueux du nord de l'Europe, d'ironiser sur les « pays du Club Med », sur cette Europe du Sud trop peu rigoureuse pour se discipliner. Après la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, c'est maintenant au tour de la Grèce de gagner le pari, et la performance est ici très remarquable compte tenu du point de départ assez catastrophique, au niveau tant politique, social qu'économique. Entrée sans enthousiasme en 1981 dans la Communauté, plutôt mal

acceptée par ses partenaires qu'exaspérait le populisme teinté de nationalisme de dirigeants fantasques comme Andréas Papan-dréou, la Grèce a mis longtemps avant de s'y trouver à l'aise. La publication de deux rapports, mercredi 3 mai, sur l'état de la convergence économique dans l'Union, tant par la Commission de Bruxelles que par la Banque centrale européenne (BCE) à Francfort, apparaît donc comme un hommage à ceux qui, à Athènes, ont depuis des années œuvré pour que le miracle se produise. Après examen de ces rapports, la décision d'intégrer la Grèce dans la zone euro sera prise par les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze lors du Conseil européen de l'été en juin. L'« euro 11 » devrait devenir « l'euro 12 ». Cet événement est le fruit des efforts de 10 millions de

Grecs qui ont payé un coût social élevé. Cette « marche à l'euro » dépasse ainsi de très loin les calculs froids de la comptabilité nationale et de l'évaluation macro-économique. C'est en quelque sorte la deuxième adhésion de la Grèce que l'Europe salue ce jour. Les deux rapports rendus publics mercredi 3 mai examinent les résultats atteints par l'économie hellénique au regard des fameux critères de Maastricht : maîtrise de l'inflation et des déficits publics, stabilité des changes et évolution des taux d'intérêt, pour finalement saluer « les progrès remarquables obtenus en matière de convergence ».

La Banque centrale européenne, qui salue les progrès effectués par la Grèce, formule toutefois une série de mises en garde pour l'avenir. Christian Noyer, vice-président de la BCE, a estimé que « des efforts

continus pour soutenir une stabilité des prix durable sont d'une importance toute particulière ». Selon l'institut d'émission, le récent recul de l'inflation grecque est « en partie attribuable à des facteurs temporaires » et il y a un risque que l'ajustement des taux d'intérêt grecs à ceux de la zone euro renforce les tensions. La BCE regrette également que l'endettement public (104,4 % du PIB) soit encore loin de la référence de 60 % et « ne baisse que lentement », malgré des recettes de privatisation importantes. Elle réclame « des progrès supplémentaires dans la libéralisation » économique et « une transposition plus rapide de la législation communautaire dans le droit national ».

*Philippe Lemaître
et Philippe Ricard*